

## Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Grand Est

Avis n° 2022 - 04		
<b>Avis direct</b> (expert délégué)	<b>Objet :</b> Destruction de nids d'Hirondelle de fenêtre à Kembs (68)	<b>Avis :</b> Favorable avec recommandations
<b>Date :</b> 02/02/2022		

### Contexte

La commune entreprend des travaux d'agrandissement, d'aménagement et d'isolation de l'école élémentaire Jean Monnet, rue du ciel à Kembs.

27 nids d'Hirondelles sont présents sur le bâtiment. Les travaux vont nécessiter la destruction de ces nids.

Les travaux, d'une durée de 13 mois, vont démarrer en juillet 2022, pendant les vacances scolaires. Afin de ne pas impacter la population d'Hirondelle, la commune envisage la destruction des nids d'Hirondelle avant le 15 mars, et l'installation de 2 hôtels à Hirondelle dans le village de 20 nids chacun. Un système de repasse sera également installé. Un filet à maille fine sera installé sur l'école pour empêcher la réinstallation des Hirondelles au printemps, et la destruction de leurs nids.

Du fait de l'installation d'hôtels à hirondelles ce dossier ne rentre pas dans le champ de la doctrine hirondelle.

Le GEPMA a réalisé un diagnostic chiroptères sur le bâtiment et conclut à l'absence d'enjeux pour ces espèces.

### Questions au CSRPN

Le projet remet-il en cause le bon accomplissement du cycle biologique de la population d'Hirondelle de fenêtre ?

### Supports de réflexion

CERFA

Rapport GEPMA

Plan et photos

### **Analyse du CSRPN**

Les travaux prévus doivent débuter au mois de juillet 2022 et les hirondelles de fenêtre sont en pleine nidification à cette période. Il est donc nécessaire de les empêcher de débuter leur nidification au mois d'avril. La destruction des anciens nids et la mise en place d'un système empêchant la nidification sur le site est donc nécessaire (filets, grillages, etc).

L'installation de deux hôtels à hirondelle de fenêtre, de 20 nids chacun, avec diffusion du chant de ces oiseaux pour les inciter à s'installer est une mesure de remplacement nécessaire pour proposer aux oiseaux d'autres possibilités de nidification.

Il serait néanmoins souhaitable qu'après les travaux les conditions de nidification de cette hirondelle soient rétablies, afin que les écoliers retrouvent une école accueillante pour les oiseaux et la biodiversité en général.

### **Avis du CSRPN**

Le projet ne remet pas en cause le bon accomplissement du cycle biologique de la population d'Hirondelle de fenêtre. Aussi le CSRPN donne un avis favorable au projet.

### **Recommandations**

Dès la mi-mars, au plus tard pour le 1er avril, empêcher la nidification des hirondelles au cours de cette saison 2022 en enlevant les anciens nids et mettant en place un système empêchant la construction de nouveaux nids.

Installer deux hôtels à hirondelles à proximité avec diffusion de chant de ces oiseaux pour faciliter leur acceptation par les hirondelles. Tout devra être prêt au retour des hirondelles dans la commune.

Créer des conditions de nidification favorables à l'espèce après les travaux pour un retour possible d'une colonie autour de l'école.

Assurer un suivi de l'espèce durant 3 années sur le site.

Yves MULLER, expert-délégué, vice-président de la  
Commission Espèces Protégées du CSRPN Grand-Est

